



# Journée lycée : Accompagnement de la réforme 2019-2021\*, en arts plastiques

ACADÉMIE DE VERSAILLES

# Déroulé de la journée

- ▶ Une nouvelle équipe d'inspection dans l'académie: présentation, fonctionnement et objectifs
- ▶ Des priorités nationales et académiques tournées pour grande partie vers le lycée: retour sur les enjeux et points saillants de la réforme
- ▶ Focus sur la réforme du lycée en arts plastiques
  - Des continuités heureuses et des évolutions porteuses de sens pour les élèves en arts plastiques
  - La réforme du baccalauréat en arts plastiques : lecture et points de vigilance
- ▶ Ateliers entre pairs afin de poursuivre, consolider et renforcer la réflexion engagée : partages et mise en commun

# L'équipe des IA-IPR d'arts plastiques

Christophe Jouxte

IA-IPR d'arts plastiques

[Christophe.jouxte@ac-versailles.fr](mailto:Christophe.jouxte@ac-versailles.fr)



Marine Pillaudin-Errard

IA-IPR d'arts plastiques

[Marine.pillaudin-errard@ac-versailles.fr](mailto:Marine.pillaudin-errard@ac-versailles.fr)



Stéphanie Sarmiento-Cabana

IA-IPR d'arts plastiques

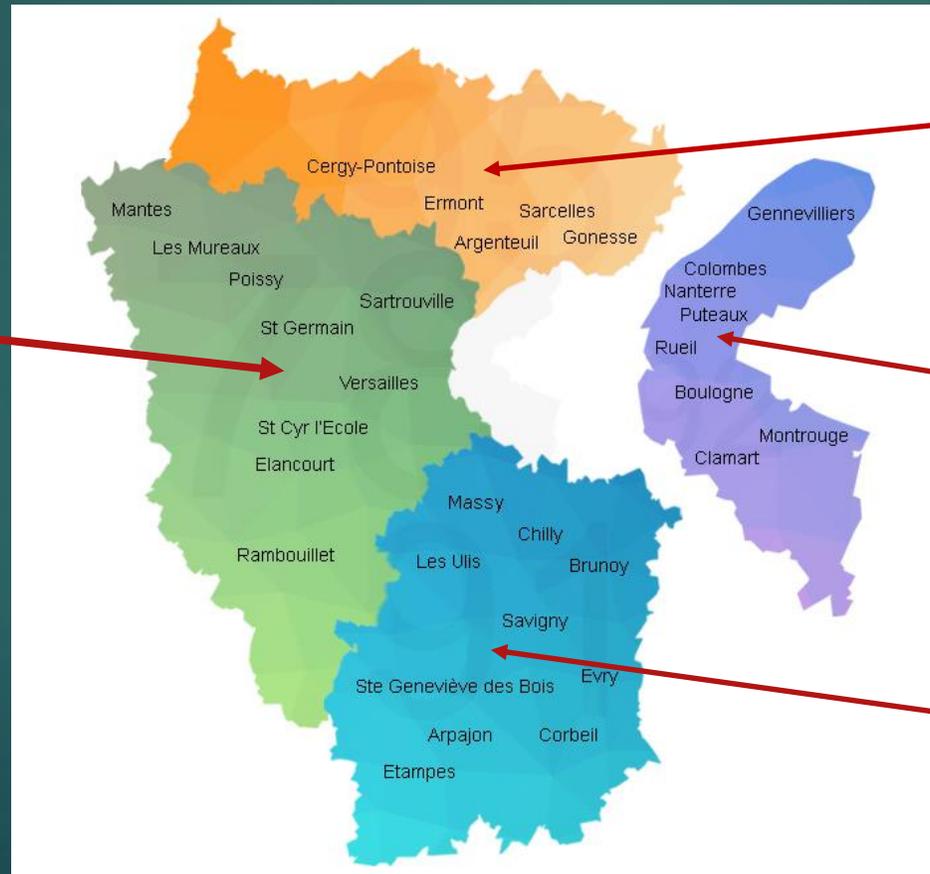
[Stephanie.sarmiento-cabana@ac-versailles.fr](mailto:Stephanie.sarmiento-cabana@ac-versailles.fr)



# Une organisation redéfinie

- suivi de l'ensemble des dossiers et situations par les 3 IA-IPR avec des référents de dossiers
- un référent dans chaque bassin ou territoire

Marine Pillaudin-Errard



Christophe Jouxte

Stéphanie Sarmiento-Cabana

Les 3 IA-IPR

# et toujours en appui à l'équipe des IA-IPR:

► **Laurence Pochtzar**  
Chargée de mission d'inspection  
Formatrice académique  
[Laurence.pochtzar@ac-versailles.fr](mailto:Laurence.pochtzar@ac-versailles.fr)



**Valérie Pacca**  
Formatrice académique, coordinatrice de formation continue  
[Valerie.pacca@ac-versailles.fr](mailto:Valerie.pacca@ac-versailles.fr)



# Des volontés et des objectifs qui s'inscrivent dans la continuité

- ▶ Poursuivre et renforcer un accompagnement de proximité avec les professeurs d'arts plastiques et les équipes pédagogiques dans les établissements (cf. esprit PPCR)
- ▶ Renforcer encore l'émulation autour des arts plastiques dans l'académie et rendre lisible, valoriser la densité et la qualité des actions engagées par les uns et les autres
- ▶ Mieux envisager les évolutions de carrière, notamment par l'individualisation du suivi des parcours professionnels et la professionnalisation

## II. Retour sur les enjeux de la réforme du lycée

- ▶ Un lycée repensé pour mieux accompagner les élèves dans leur projet d'orientation et dans l'acquisition des compétences nécessaires à la poursuite des études.
- ▶ Un lycée repensé pour laisser plus de place aux goûts et aux ambitions exprimés par les élèves.
- ▶ Un baccalauréat remanié et remusclé pour qu'il ne soit pas seulement la clé d'entrée vers le supérieur, également un tremplin pour réussir.
  - Une évaluation certificative au fil de l'eau
  - Une place déterminante accordée à l'oral dans toutes les disciplines

# La réforme du lycée en arts plastiques

## Pour rappel:

- Enseignement optionnel

- Au lycée, les enseignements artistiques optionnels accueillent des élèves qui ont suivi ou non un enseignement artistique en classe de seconde.

- Ils construisent une approche réfléchie de la vie artistique passée et présente.

- Ils contribuent au développement des **compétences orales** à travers notamment la pratique de l'argumentation.

# Pour rappel...

## ▶ Enseignement de spécialité

- **Un enseignement qui vise à la fois pratique artistique et renforcement des connaissances culturelles**
- Des compétences transversales et transposables qui contribuent à la réussite des élèves dans de nombreuses voies d'études.
- Une démarche d'approfondissement des apprentissages

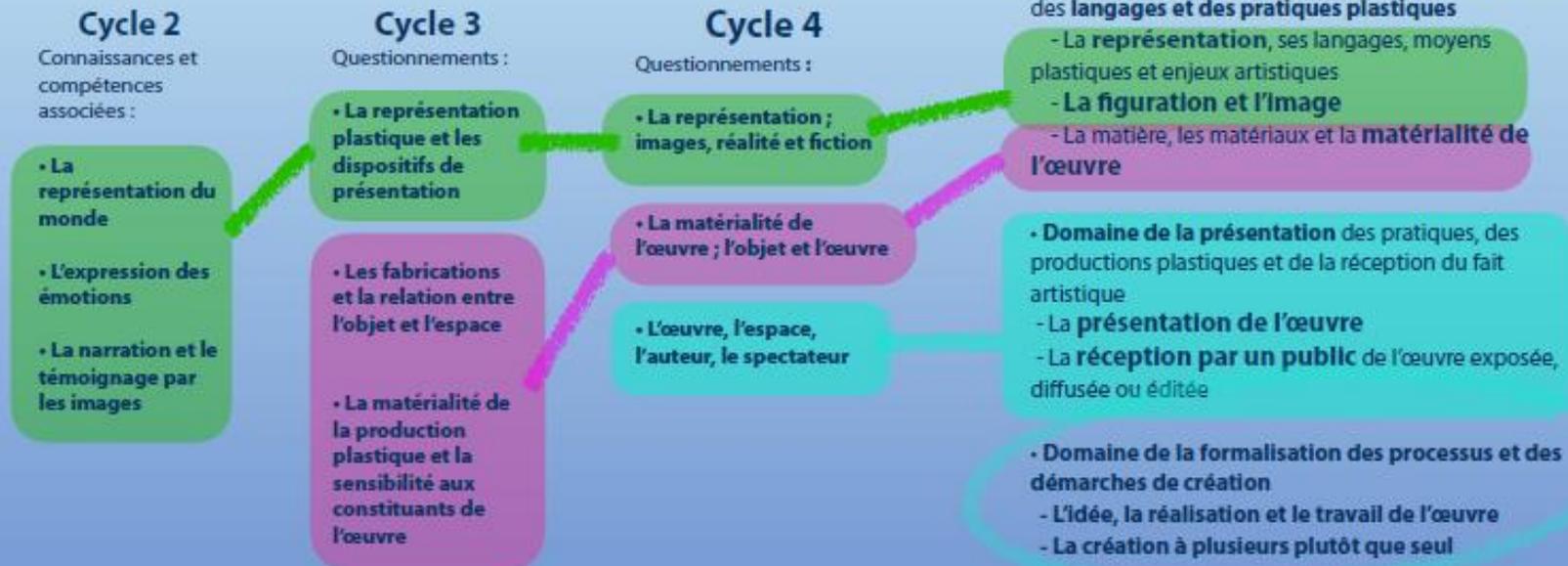
# Pour rappel...

- **Une inscription dans le monde contemporain pour :**
  - penser son rapport à l'art dans la société contemporaine
  - l'ouverture sur le monde de la création et les partenariats
  - l'ouverture aux métiers, domaines, parcours de formation artistiques

# L'écriture des programmes d'enseignement d'arts plastiques: principes directeurs

continuité et approfondissement  
des apprentissages entre les cycles  
de la scolarité obligatoire

**LYCÉE général**  
enseignement **optionnel**  
et **spécialité** :  
*3 champs de questionnement :*



**Champ des questionnements artistiques Interdisciplinaires**

**Champ des questionnements artistiques transversaux**

# Sur le programme d'enseignement 2018 des arts plastiques au lycée

## Préambule spécifique

## Enjeux et objectifs

## Compétences travaillées

## Questionnements

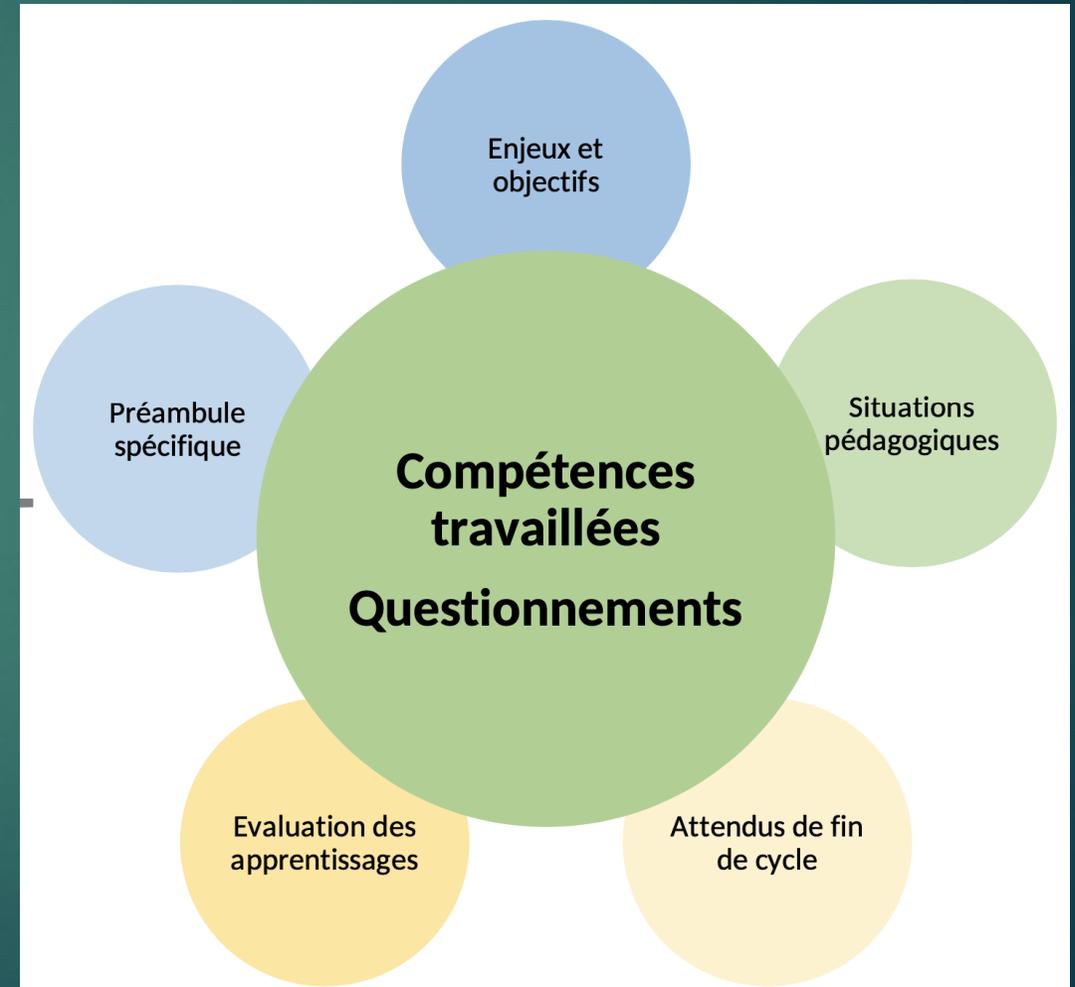
- I. Champ des questionnements plasticiens (au moins 75 % du temps annuel disponible)
- II. Champ des questionnements artistiques interdisciplinaires
- III. Champ des questionnements artistiques transversaux

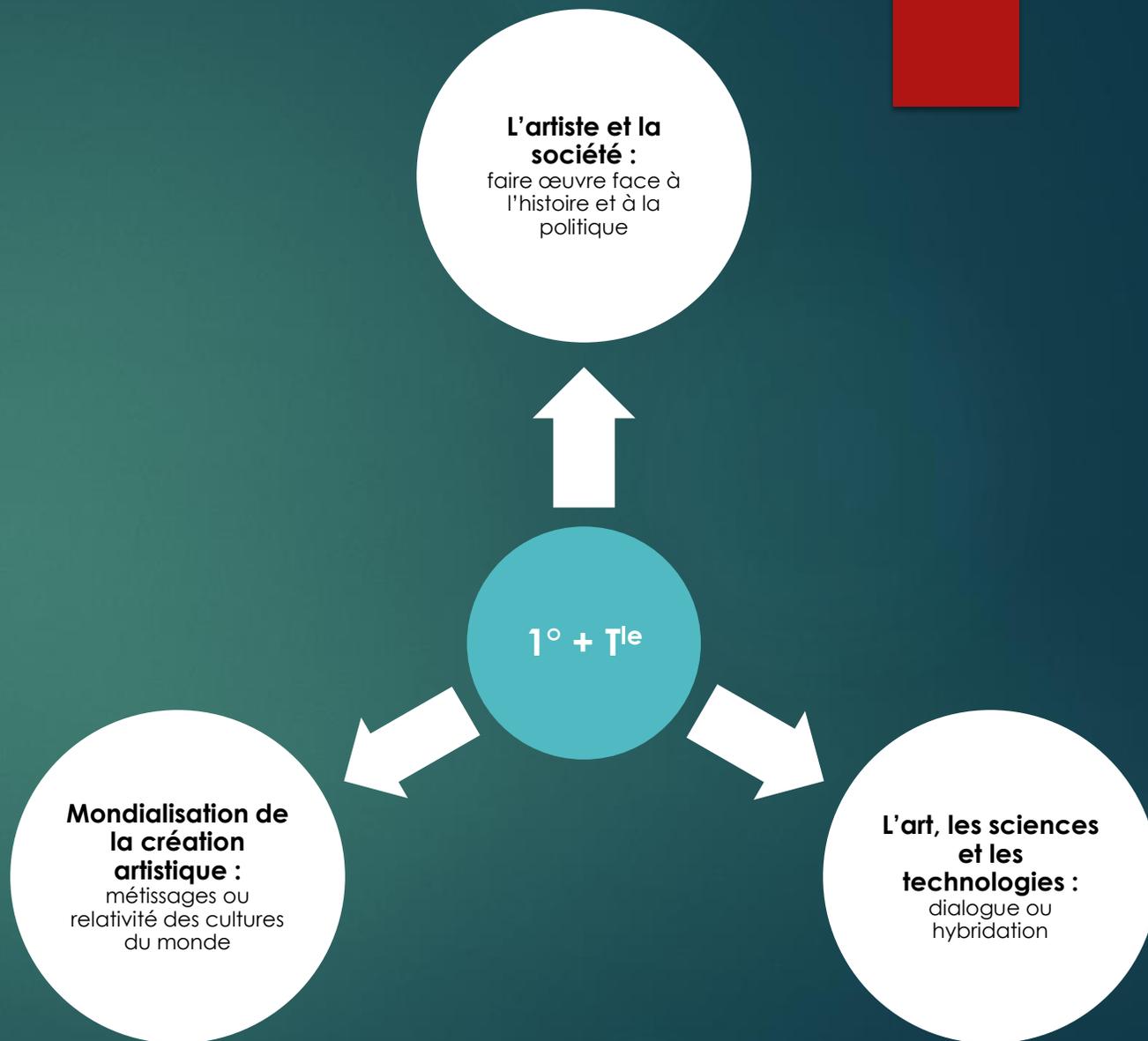
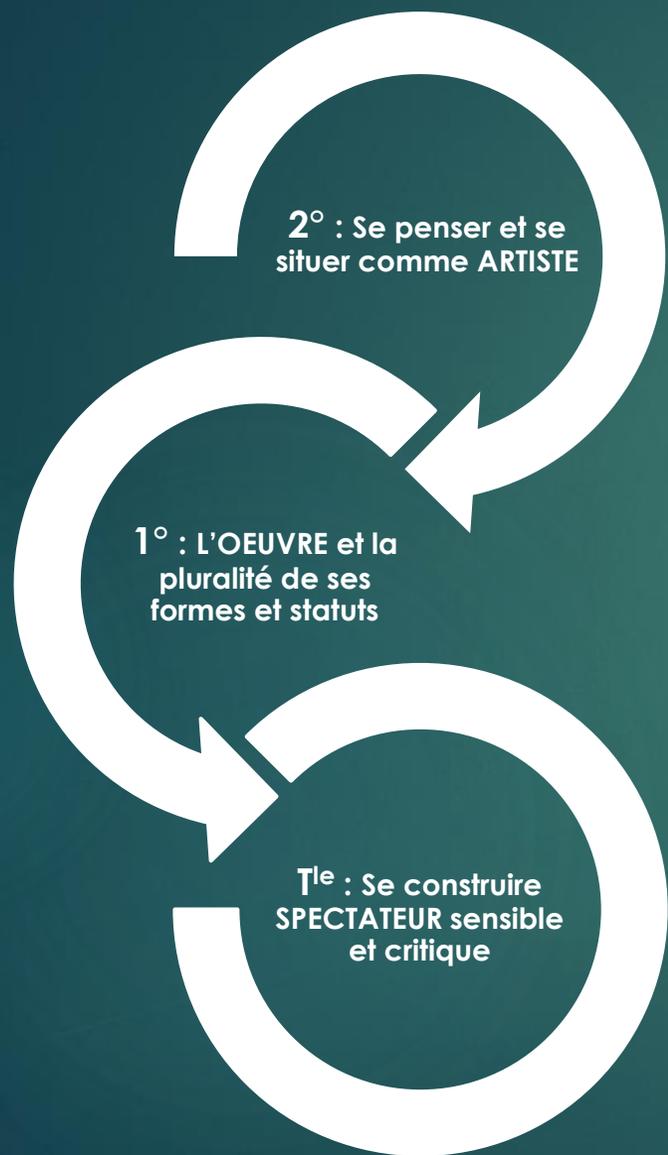
## Situations pédagogiques

- Culture artistique
- Analyse d'œuvres
- Remarques sur les questionnements artistiques interdisciplinaires
- Remarques sur les questionnements artistiques transversaux
- Rencontre avec l'œuvre

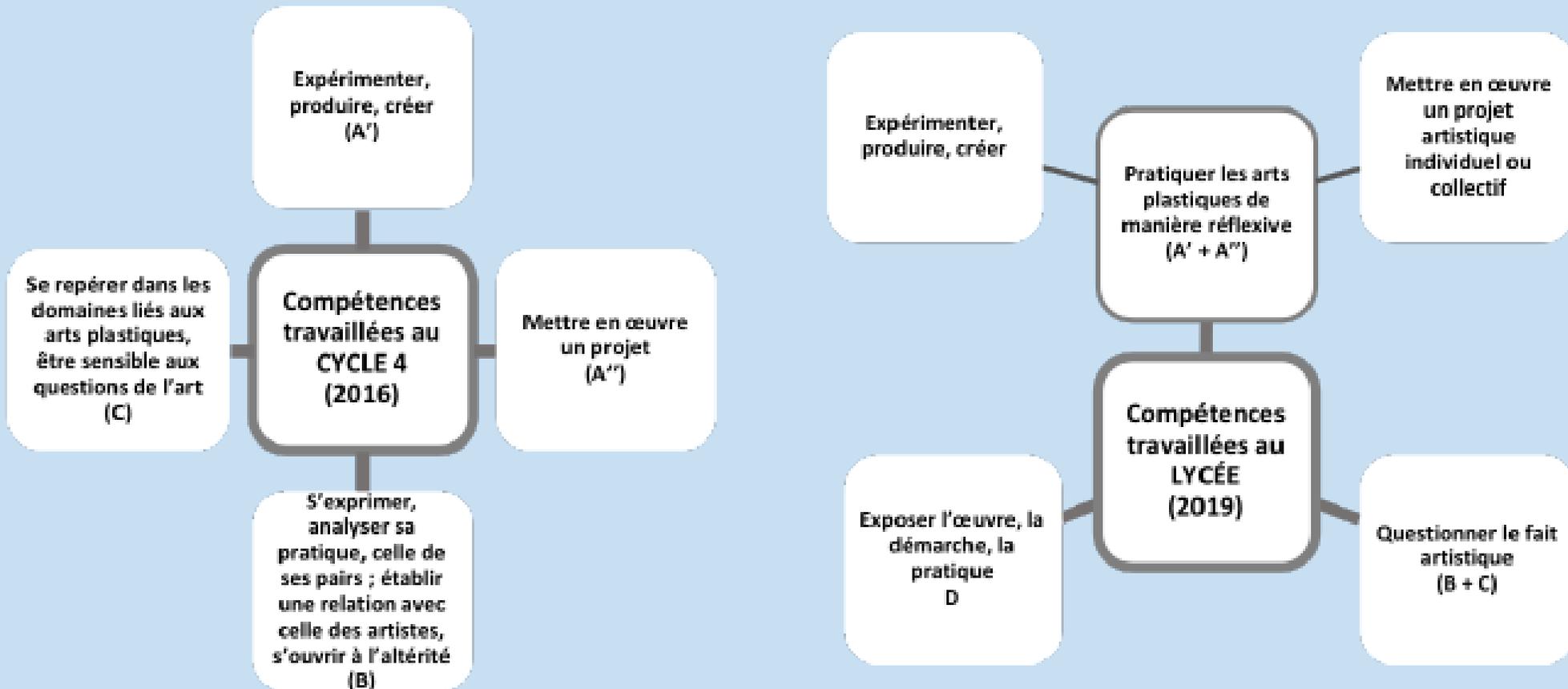
## Attendus de fin de cycle

## Évaluation des apprentissages





# Sur les compétences à travailler plus spécifiquement au lycée



# Des continuités heureuses et des évolutions porteuses de sens pour les élèves dans le programme d'arts plastiques :

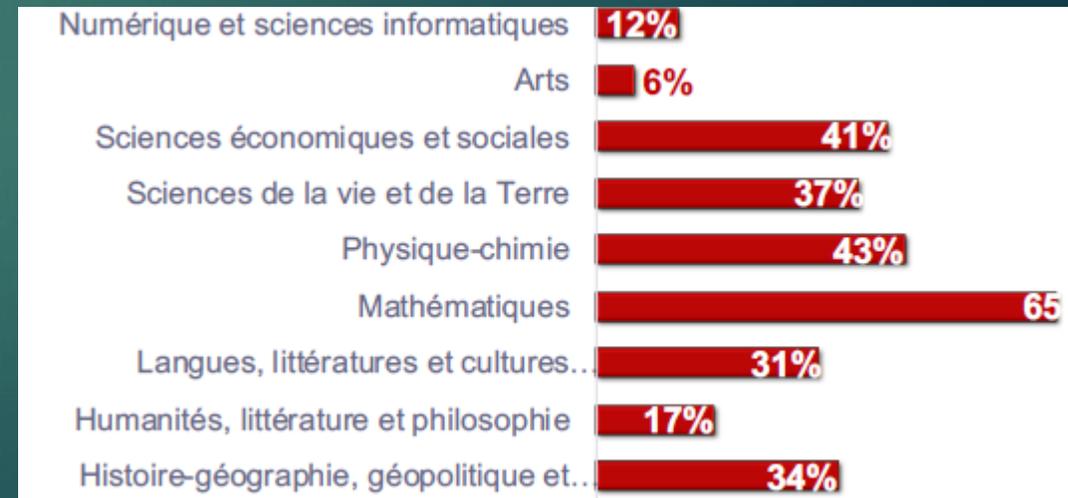
## ► 8 principaux points d'évolution entre les programmes de 2010 et ceux de 2018

1. Une approche **spiralaire**
2. Une approche par **compétences travaillées**,
3. **Trois grands domaines d'étude** d'un champ de questionnements plasticiens ;
4. **Deux nouveaux champs de questionnements** (artistiques interdisciplinaires et transversaux) ;
5. La **liberté pédagogique** et la **diversification des situations d'apprentissages** ;
6. La **notion de projet** de l'élève;
7. Place déterminante de **l'oral et de l'écrit** tout au long du parcours de formation de l'élève ;
8. Une **approche affinée de l'évaluation des acquisitions de l'élève**, au long cours.

# Focus sur l'enseignement de spécialité en arts plastiques

- Des programmes pensés globalement dans leur continuité sur l'ensemble du cycle... Une logique d'approfondissement en classe terminale.
- Un accompagnement des intentions de l'élève vers des études supérieures motivées, réalistes et réfléchies : cet enseignement forme les élèves souhaitant plus particulièrement accéder à des études supérieures artistiques.
- Des compétences transversales: l'initiative et l'audace, le potentiel d'invention et la créativité, l'autonomie et la responsabilité, la prise de recul et le regard critique... ainsi que les compétences orales et la mobilisation de l'écrit.

Le choix des spécialités dans l'académie de Versailles R2019:

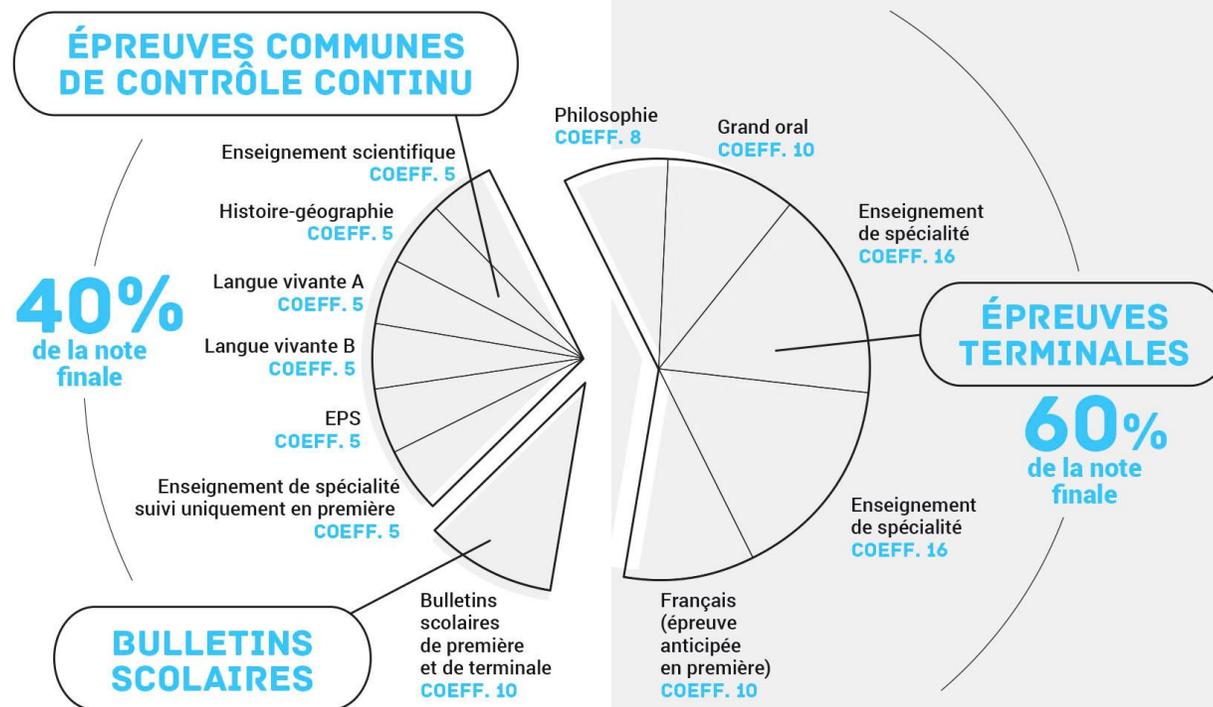


# III. Enjeux du nouveau baccalauréat

- Affirmer la place du baccalauréat dans l'accès à l'enseignement supérieur: il s'agit de faire du baccalauréat non plus seulement une clef pour accéder au supérieur, également une étape dans un parcours permettant de mieux se préparer au supérieur pour y réussir.
- Proposer une progressivité tout au long du cycle terminal au service de la construction des parcours des lycéens avec:
  - une organisation des E3C avec de meilleures conditions de passation pour les élèves
  - un impératif d'équité entre tous les candidats aux E3C
  - une volonté d'installer l'oral au cœur de la formation des élèves dans toutes les disciplines

# Pour rappel:

## LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL



# Le nouveau baccalauréat en arts plastiques:

## Poids de la spécialité arts plastiques suivant différents scénarios

- ▶ Scénario 1 - Abandon de la spécialité en fin de Première

Poids des arts plastiques dans l'évaluation globale : environ 6%

- ▶ Scénario 2 - Maintien de la spécialité en Terminale, les arts plastiques ne sont pas choisis pour l'oral final

Poids des arts plastiques dans l'évaluation globale : environ 17%

- ▶ Scénario 3 - Maintien de la spécialité arts plastiques en Terminale, les arts plastiques sont choisis pour l'oral final (partiellement ou totalement)

Poids des arts plastiques dans l'évaluation globale : entre 22% et 27%

# L'oral en arts plastiques au baccalauréat : épreuves communes de contrôle continu des enseignements de spécialité suivis uniquement en classe de 1ère

- ▶ Cette épreuve est *un oral en deux temps* qui vise à apprécier la capacité du candidat à « manifester des compétences pratiques dans le domaine artistique, [à] exprimer sa sensibilité, [à] faire état d'une culture personnelle, [à] témoigner de sa maîtrise d'un vocabulaire spécifique et de recul critique ainsi que de son aptitude à échanger et dialoguer avec le jury. » (BOEN spécial n°1 du 22 janvier 2019)

Première partie relative à la pratique plastique (15 minutes en tout):

- *5 à 7 minutes pour présenter deux réalisations plastiques abouties*, carnet de travail à l'appui ;
- Temps restant: discussion avec le jury.

Deuxième partie relative à la culture plastique et artistique (15 minutes en tout):

- *5 minutes pour présenter une œuvre choisie par le jury dans un corpus de 5 œuvres* accompagné d'un document de synthèse.

Temps restant: discussion avec le jury.

## IV. Ateliers de réflexion

- L'oral en arts plastiques (1):

Comment articuler développement des compétences orales des élèves dans la pratique ordinaire de la classe en arts plastiques et préparation à la première partie de l'oral du baccalauréat?

- Enseigner optionnel et enseignement de spécialité: quelles articulations, divergences et convergences dans le quotidien de la classe ?

La question de l'évaluation sera abordée dans chaque atelier

- L'oral en arts plastiques (2):

Comment articuler le travail régulier autour des références artistiques et la préparation à la deuxième partie de l'oral du baccalauréat?

# Conclusion

**Merci pour votre attention  
et  
pour votre participation !**